

EXPERTS CONSEILS ASSOCIÉS S.A.R.L.

Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes

215, rue du Faubourg Saint Honoré
75008 PARIS

Téléphone 01 49 53 02 56
Télécopie 01 45 62 87 16

L.P.O.

LIGUE FRANCAISE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

Association reconnue d'utilité publique
Siège Social : Les Fonderies Royales, 8-10 rue du Docteur Pujos - 17300 ROCHEFORT

RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre Association, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi,

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 25 avril 2009. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

AB

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

J'ai également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les documents qui vous ont été présentés sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 20 Mai 2009

EXPERTS CONSEILS ASSOCIÉS S.A.R.L.
représenté par



Benoît de BLIGNIÈRES
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Bilan

Association
ASS LPO

Au : 31/12/2008

EUR

* Mission Comptes annuels-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif		Exercice			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au : 31/12/2007	
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement					
	Frais de recherche et développement					
	Concessions, logiciels et droits similaires	105 842	94 176	11 666	3 794	
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	Total	105 842	94 176	11 666	3 794	
Actif immobilisé	Immobilisations corporelles	Terrains	2 074 617		2 074 617	1 782 989
		Constructions	2 268 783	176 939	2 091 843	168 392
		Inst. techniques, mat. out. industriels	463 553	35 554	427 999	5 938
		Autres immobilisations corporelles	1 690 950	391 380	1 299 570	77 902
		Immobilisations grevées de droits				
		Immobilisations corporelles en cours				1 014 959
		Avances et acomptes	27 363		27 363	
	Total	6 525 267	603 873	5 921 394	3 050 181	
Immobilisations financières (2)	Participations	15		15	15	
	Créances rattachées à des participat.					
	Titres immob. activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts	20 000		20 000	10 000	
	Autres immobilisations financières	8 349		8 349	13 115	
	Total	28 365		28 365	23 130	
Total I		6 659 475	698 049	5 961 425	3 077 106	
Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnem.	31 252		31 252	33 147	
	En cours de production biens et services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises	274 189	14 286	259 903	281 296	
	Total	305 441	14 286	291 155	314 443	
Actif circulant	Créances (3)	Avces et acptes versés sur commandes	92 118		92 118	32 851
		Créances usagers et comptes rattachés	857 944	343 764	514 179	309 921
		Autres créances	2 482 523	4 000	2 478 523	3 078 988
	Total	3 340 467	347 764	2 992 703	3 388 909	
Divers	Autres titres					
	Valeurs mobilières de placement	2 695 916		2 695 916	2 871 790	
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	281 674		281 674	209 993	
	Charges constatées d'avance (4)	59 882		59 882	28 933	
	Total II	6 775 502	362 050	6 413 451	6 846 922	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices III					
	Primes de remboursement des emprunts IV					
	Ecart de conversion Actif V					
Total de l'actif (I+II+III+IV+V)		13 434 977	1 060 100	12 374 877	9 924 029	
Renvois	(1) Dont droit au bail					
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières					
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					
Engagements futurs	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents			1 067 235	325 840	
	Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle			1 554 091	1 554 091	
	Dons en nature restant à vendre					
	Autres				741 394	

Bilan

ASS LPO

Au : 31/12/2008

EUR

* Mission Comptes annuels-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds propres	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	1 966 261	1 906 395
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	2 260 630	2 170 657
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	759 615	89 972
Fonds associatifs	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	1 986 043	1 799 294
	Provisions réglementées		
Droit des propriétaires (commodat)			
Total		6 972 550	5 966 320
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques	4 397	13
	Provisions pour charges	404 620	341 615
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	491 382	467 770
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)	619 113	511 274
	Total	1 519 512	1 320 672
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 284 913	
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	938 989	594 417
	Dettes fiscales et sociales	800 019	708 326
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	296 483	
	Autres dettes	230 332	891 831
	Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)	332 075	442 461	
Total		3 882 814	2 637 036
Ecart de conversion passif			
Total du passif		12 374 877	9 924 029
Renvois	(1) Dont à plus d'un an		
	Dont à moins d'un an		442 461
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
Engagements donnés	(3) Dont emprunts participatifs		
	Sur legs acceptés		
	Autres		

Comptabilité tenue en euros

Compte de résultat ASS LPO

Période de l'exercice 01/01/2008 31/12/2008 * Mission Comptes annuels
Période de l'exercice précédent 01/01/2007 31/12/2007 Voir le rapport

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	1 565 620	1 471 000
	Production vendue		
	{ Biens		
	{ Services liés à des financements réglementaires		
	{ Autres services	778 591	790 775
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	2 344 211	2 261 775
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Subventions d'exploitation	2 380 338	1 920 317
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	1 479 995	1 300 631	
Cotisations	720 685	677 135	
Autres produits (1)	1 429 636	1 029 375	
Total des produits d'exploitation	I 8 354 866	7 189 235	
Charges d'exploitation	Marchandises		
	{ Achats	819 327	782 245
	{ Variation de stocks	19 026	16 234
	Matières premières et autres approvisionnements		
	{ Achats	458 670	407 400
	{ Variation de stocks	1 894	-1 283
	Autres achats et charges externes (2)	2 363 783	2 144 263
	Impôts, taxes et versements assimilés	333 676	302 055
	Salaires et traitements	2 973 966	2 770 520
	Charges sociales	1 200 211	1 067 411
	Dotations		
	- sur immobilisations	53 264	51 448
{ amortissements			
{ provisions			
d'exploitation			
- sur actif circulant : provisions	14 286	32 072	
- pour risques et charges : provisions	67 371	64 254	
Subventions accordées par l'association			
Autres charges	121 883	117 747	
Total des charges d'exploitation	II 8 427 363	7 754 371	
Résultat d'exploitation	(I-II) -72 496	-565 135	
Opér. courantes	Excédents ou déficits transférés		
	III		
	Déficits ou excédents transférés	-106 709	-67 452
IV			
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, transferts de charges	13	50
	Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	85 355	87 243	
Total des produits financiers	V 85 368	87 293	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions	30	13
	Intérêts et charges assimilées	28 617	21
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	VI 28 648	34	
Résultat financier	(V-VI) 56 720	87 259	
Résultat courant avant impôt	(I-II+III-IV+V-VI) -122 485	-545 328	
Renvois	(1) Dont : Dons	648 609	610 923
	Legs et donations		
	Produits liés à des financements réglementaires		
	Ventes de dons en nature		
(2) Y compris redevances de crédit-bail			
mobilier			
immobilier			

Compte de résultat (suite)

ASS LPO

Période de l'exercice 01/01/2008 31/12/2008 * Mission Comptes annuels
Période de l'exercice précédent 01/01/2007 31/12/2007 Voir le rapport

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 078 375	458 773
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	10 212	2 813
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII	1 088 587	461 586
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	15 000	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		249
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles VIII	15 000	249
Résultat exceptionnel (VII-VIII)		1 073 587	461 337
	Participation des salariés aux résultats IX		
	Impôts sur les sociétés X	60 036	64 521
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI	537 473	629 885
	Engagements à réaliser sur ressources affectées XII	668 924	391 400
	Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII	10 066 297	8 368 001
	Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV	9 306 681	8 278 028
	Excédent ou déficit (XIII-XIV)	759 615	89 972
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Produits		90 336	18 366
	Bénévolat		
	Prestations en nature	90 336	18 366
	Dons en nature		
Charges		90 336	18 366
	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services	90 336	18 366
	Personnel bénévole		

Comptabilité tenue en euros

1 **Faits caractéristiques de l'exercice**

Les faits caractéristiques de l'exercice ayant une importance significative sur la situation financière, le patrimoine ou le résultat sont :

- Ressources liées aux legs :

Le niveau de legs comptabilisé en 2008 est de 1 078 K€ contre 458 K€ en 2007 et 545 K€ en 2006. Il est notamment lié à l'assurance vie d'une personne pour 775 K€.

Les engagements hors bilans (legs à recevoir acceptés par le CA ou la préfecture) sont passés de 1 880 K€ au 31/12/2007 à 2 531 K€ à la fin de l'exercice.

Les informations notariales sont passées de 741 K€ à 2 131 K€.

- Les structures :

Elles sont inchangées sur l'exercice.

- Nouveaux locaux :

La LPO a fait l'acquisition d'un site à Rochefort sur Mer, les Fonderies Royales et y a installé son siège national.

Le montant de l'investissement est de 3 811 K€.

Le montant des subventions attachées au projet de 1 899 K€.

Les emprunts bancaires représentent 1 300 K€.

2 Principes, règles et méthodes comptables

2.1 Principes de bases

Les conventions générales comptables ont été appliquées :

- image fidèle (prudence, régularité et sincérité),
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

2.2 Règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du décret du 29 novembre 1983 et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

2.3 Méthodes

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques.

Dans les contrats d'études se déroulant sur plusieurs années, il a été retenu la méthode de l'avancement des recettes proportionnelles à l'avancement des dépenses (conventions signées).

Les cotisations des membres sont comptabilisées en produits. L'aide aux délégations L.P.O. est comptabilisée en charge et non en déduction des produits.

La procédure de comptabilisation des legs est la suivante :

- Tous les legs et donations passent obligatoirement par différentes phases :
 - l'acceptation par les organes statutairement compétents (conseil d'administration) et/ou l'autorisation par les organismes de tutelle, doit figurer dans les engagements reçus, en pied de bilan ;



- un compte de bilan (compte 475) est utilisé de manière transitoire pour enregistrer la contrepartie d'encaissements et décaissements ;
- à la clôture du legs, le compte 475 est soldé par un compte de produit (771300 libéralités reçues).

De même, la valorisation des contributions volontaires effectuées à titre gratuit n'a pas été traduite en comptabilité. Pour l'application de l'article 41 de la loi n° 2000-627 du 6 juillet 2000 (réduction d'impôts pour don aux associations au titre des frais non remboursés), les comptes d'engagements ont été mouvementés.

2.4 Changement de méthode d'évaluation et de présentation ou de comptabilisation

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation ou de comptabilisation au cours de l'exercice.

3 Notes sur le bilan

3.1 Actif

3.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.1.1.1 Concessions, brevets et droits similaires

- Des logiciels informatiques sont comptabilisés et amortis entre 12 et 36 mois.

3.1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Il n'y a pas d'immobilisation en crédit bail.

Les biens à caractère immobilisable achetés dans le cadre de programmes subventionnés sont comptabilisés en charges.

Dans le cadre des programmes de conservation de la nature, certains terrains peuvent avoir été acquis avec une clause d'inaliénabilité au profit du financeur.

La Station Ornithologique de l'Île Grande (22) est construite sur sol d'autrui.

3.1.2.1 Tableau des immobilisations

Au: 31/12/2008

EUR

Immobilisations	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions	Virements poste à poste	Valeur brute fin exercice
Pris d'établissement					
Total I					
Autres immobilisations incorporees	93 692	20 610	3 460		105 842
Total II	93 692	20 610	3 460		105 842
Terrains	1 782 939	291 628			2 074 617
Constructions	329 230	1 939 503			2 268 733
Instal. techn., matériel, outillage	39 395	424 158			463 553
Instal. générales, ag. am. divers	74 003	1 223 153			1 297 156
Matériel de transport	37 050	16 309			53 359
Mat. bur. et Informatique, mobilier	446 057	4 581	110 204		340 434
Immob. corp. en cours	1 014 959			1 014 959	
Avances et acomptes		27 363			27 363
Total III	3 723 734	3 926 697	110 204	1 014 959	6 525 267
Participations	15				15
Créances rattachées à des part.					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immob. financières	23 115	16 438	11 204		28 349
Total IV	23 130	16 438	11 204		28 365
Total général (I+II+III+IV)	3 840 557	3 963 747	129 869	1 014 959	6 659 475

Le total des acquisitions concernant la mise en service des locaux aux Fonderies de Rochefort s'élève pour l'exercice 2008 à 3 584 K€.

3.1.2.2 Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif selon la durée de vie prévue :

- Constructions 60 ans
- Agencements et installations 10 ans
- Matériel et outillage 5 ans
- Matériel de transport 5 ans
- Matériel de bureau 5 ans
- Matériel éducatif 4 ans
- Autres équipements 4 ans

3.1.2.3 Tableau des amortissements

Au: 31/12/2008

EUR

Immobilisations	Amortissements début exercice	Augmentations	Diminutions	Virements poste à poste	Amortissements fin exercice
Frise d'étalement					
Total I					
Autres immobilisations incorporees	59 397	4 278			94 176
Total II	59 397	4 278			94 176
Terrains					
Constructions	160 337	16 051			176 939
Mat. leonn., materiel, outillage	33 457	2 097			35 554
Mat. genéres, ag. am. divers	60 153	1 919			62 072
Matériel de transport	34 014	5 627	3 460		31 181
Mat. bur. et informatique, mobilier	385 040	23 290	110 204		298 125
Immobilisations grevées de droits					
Total III	673 552	48 956	113 665		603 873
Total général (I+II+III)	763 450	53 254	113 665		698 049

3.1.3 Actif circulant

3.1.3.1 Evaluation des stocks

Les stocks de marchandises et approvisionnements sont évalués en fonction du prix moyen unitaire pondéré.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Provisions sur stocks :

Des provisions ont été constituées si la valeur de réalisation nette est inférieure au coût des produits en stock.

La méthode statistique appliquée au coût d'entrée a conduit à appliquer les taux forfaitaires suivants :

Dernière date d'entrée en stock	Taux forfaitaire % dépréciation
Inférieure à 2 ans	0
> 2 ans et < 3 ans	30
> 3 ans et < 4 ans	60
> 4 ans	95



3.1.3.2 Créances

Les créances sont évaluées à leurs valeurs nominales.

Les autres créances représentent la participation restant à recevoir des financeurs des contrats à long terme (ex Life...). Elles sont évaluées selon la méthode de l'avancement des recettes proportionnelles à l'avancement des dépenses (conventions signées).

Provisions sur autres créances :

Les créances douteuses ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation dès qu'il apparaît une perte probable.

3.1.3.3 Disponibilités et divers

La valeur d'inventaire retenue est le prix de revient lors de l'entrée en portefeuille.

En fin d'exercice, il n'a pas été constaté de moins values latentes ; ainsi il n'a pas été nécessaire de constituer de provision pour dépréciation.

A contrario, les plus value latentes (produits non comptabilisés) sont de 209 K€ contre 184 K€ en 2007.

3.2 Passif

3.2.1 Fonds associatifs et réserves

Le résultat de l'exercice 2007 (soit + 89 972 €) a été affecté par l'Assemblée Générale en augmentation des réserves diverses.

3.2.2 Tableau de variation des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D=A+B-C
Fonds associatifs	228 655			228 655
Subventions invest; terrains	1 118 099			1 118 099
Libéralités legs	328 788			328 788
Libéralités legs - terrains	230 853	59 866		290 719
Réserves diverses	2 170 657	89 972		2 260 629
Report à nouveau				
Résultat comptable de l'exercice	89 972	759 615	89 972	759 615
Total	4 167 024	909 453	89 972	4 986 505

3.2.3 Subventions d'investissement

Elles concernent essentiellement la construction de la Station Ornithologique des Sept Iles et la réalisation du siège des Fonderies de Rochefort.

Compte	Libellé	31/12/2007	Aug.	Dim.	31/12/2008
131	SUBVENTION INVESTISSEMENT				
	7 îles	172 393			172 393
	Fonderies Etat	350 000			350 000
	Fonderies Régions	500 000	115 710		615 710
	Fonderies CG17	700 000	73 452		773 452
	Fonderies Communes	160 000			160 000
	Total	1 882 393	189 162	0	2 071 555
13911000	SUBVENTION INVEST. AMORTIES				
	7 îles	-83 098	-2 413		-85 512
	Fonderies Etat				
	Fonderies Régions				
	Fonderies CG17				
	Fonderies Communes				
Total	-83 098	-2 413	0	-85 512	
	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT NET				
	7 îles	89 294	-2 413	0	86 881
	Fonderies Etat	350 000	0	0	350 000
	Fonderies Régions	500 000	115 710	0	615 710
	Fonderies CG17	700 000	73 452	0	773 452
	Fonderies Communes	160 000	0	0	160 000
	Total	1 799 294	186 749	0	1 986 043

3.2.4 Provisions pour risques et charges

Une dotation est comptabilisée sur le life du marais Poitevin compte tenu du risque de non remboursement d'une partie de l'indemnité à recevoir estimée à 4 K€.

Une dotation a été comptabilisée pour ajuster la provision de départ en retraite pour 63 K€.

Libellé de la provision	Inscrites au 01/01/2008	Dotation 2008	Reprise 2008	Inscrites au 31/12/2008
Devises	13	30	13	31
Provision life marais Poitevin		4 367		4 367
Provision retraite (1)	341 615	63 005		404 620
Total	341 628	67 402	13	409 017

(1) Le taux d'actualisation retenu est de 5.10 % avec un taux de charges sociales de 50 %.

3.2.5 Droits individuels à la formation

Droits individuels à la formation	Volume d'heures de formation
Cumul des droits acquis par les salariés au cours de l'exercice	1 567
Cumul n'ayant pas fait l'objet d'une demande des salariés	9 003

3.2.6 Fonds dédiés

L'article 3 du règlement n°99-01 donne la définition suivante :

«Les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par **des tiers financeurs** à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard ».

Montant en Euros	Fonds à dégager au 01/01/2008 (19) A	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (689) B	Utilisations en cours d'exercice (789) C	Fonds restants à engager au 31/12/2008 (19) D = A + B - C
Sur subv. Fonctionnement affectées (194 000) (Conv. Pluri. Annuel. Objectifs) (Autres)	467 770	386 447	362 835	491 382
Sur générosité du public (dons manuels, 195 000)	511 274	282 477	174 638	619 113
Sur legs et donations affectés		Néant		
Total	979 044	668 924	537 474	1 110 494



3.2.7 Dettes

Les acomptes reçus pour le financement des différents programmes de conservation à long terme figurent dans les autres dettes.

3.2.8 Produits constatés d'avance

Des produits constatés d'avance ont été enregistrés en fin d'exercice ; ils concernent notamment :

- les abonnements aux revues Oiseau Magazine, Ornithos et Rapaces pour 2009, 105 K€
- les cotisations pour 2009, 111 K€
- les subventions DIREN 17 non consommées intégralement 66 K€

4 Notes sur le compte de résultat

4.1 Produits

Les produits sont comptabilisés selon les règles appliquées en matière de sectorisation fiscale et selon leur taux de TVA.

Les produits correspondant à la gestion des contrats à long terme sont comptabilisés en fonction de l'avancement du programme et la contribution des financeurs.

Les reprises sur amortissements et provisions correspondent principalement à :

- l'ajustement des provisions pour les valeurs d'exploitation (stocks, créances) ;
- l'annulation des provisions pour les évènements intervenus en 2008.

Les transferts de charges sont essentiellement la contrepartie des financements publics pour la gestion des réserves naturelles et des différents programmes de conservation (ex : Life...).

Les aides de l'Etat et des collectivités publiques (Conseil Régional, Agence de l'Eau, EDF) pour les emplois jeunes sont comptabilisées dans la ligne « subvention à l'emploi » (compte 742) et non pas en diminution des charges de personnel (compte 641).

Pour les legs et donations par acte authentique, le traitement comptable prend en considération le règlement n° 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable qui oblige à séparer les phases d'acceptation et d'autorisation en *comptabilité des engagements* de celle de la réalisation des legs ou donations qui seule figure *en comptabilité générale*.

Les legs et donations qui correspondent à des biens durables sont considérés comme des apports au fonds associatif, ne transitant pas par des comptes de produits.

4.2 Charges

- Un abandon de créance a été accordé à la LPO de la région PACA pour 15 K€ sur la créance de 30 K€ octroyées à cette dernière en avril 2008. Cette charge est comptabilisée en résultat exceptionnel.
- Parmi les charges d'exploitation, figurent les remboursements aux administrateurs pour les frais supportés par eux, pour le compte de l'association.

5 Autres informations

5.1 Associations liées

Des opérations ont été effectuées au cours de l'exercice avec des associations liées (Délégations L.P.O.).

5.2 Engagements donnés

- Néant.

5.3 Engagements reçus

Legs acceptés par le Conseil d'administration, en attente d'autorisation préfectorale :	115 551 €
Legs avec autorisation préfectorale	284 736 €
Legs informations de Notaires	<u>2 130 552 €</u>
Total général	2 530 840 €

5.4 Contributions volontaires

Les contributions volontaires en nature (bénévolat, prestations de services, dons en nature, mise à dispositions...) n'ont fait l'objet d'aucune évaluation dans les états financiers.

L'article 41 de la loi n° 2000-627 du 6 juillet 2000 permet, sous certaines conditions, aux bénévoles de bénéficier de la réduction d'impôt pour dons aux associations au titre de leur frais non remboursés ; pour 2008, cela a représenté une somme de 90 336 €.

La L.P.O. bénéficie de prêts de locaux sur certains sites.

5.5 Tableau des effectifs au 31/12/2008

	Cadres	Non cadres
Effectifs	11	117

5.6 Rémunérations des 3 dirigeants bénévoles et cadres les mieux rémunérés (réf art 20 loi sur le volontariat associatif)

La rémunération des trois cadres les mieux rémunérés représentent : 189 157 €.

5.7 Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires versés aux commissaires aux comptes :

	CAC
Honoraires pris en charge au titre de la mission de contrôle légal des comptes	26 930 €
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal	0 €
Honoraires totaux	26 930 €